

0352235P  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN  
2 LES BATAILLES  
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX  
Tel : 0299093633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration à la Commission permanente

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/11/2023

Réuni le : 23/11/2023

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L421-4, R.421-20, R.421-22, R.421-41

**Le conseil d'administration délègue ses attributions à la commission permanente.**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

le conseil d'administration décide de la création de la commission permanente et lui délègue la seule compétence suivante de l'article R421-20 du Code de l'Éducation :

- Donne son accord sur le programme de l'association sportive fonctionnant au sein de l'établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0